

## Des demandeurs d'asile aux motivations très économiques : le cas de la Guinée-Conakry

Article rédigé par *Le Monde*, le 10 avril 2019

Source [Le Monde] En 2018, ils étaient aussi la première nationalité parmi les mineurs non accompagnés, selon les chiffres de la douane.

En 2015, ils n'étaient même pas dans le top dix des nationalités arrivant en Europe par la route migratoire. Aujourd'hui, les ressortissants de Guinée sont parmi les premiers contingents à entrer sur le continent par la Méditerranée occidentale et centrale.

En 2018, les citoyens de cet Etat d'Afrique de l'Ouest, ancienne colonie française, se sont même hissés au deuxième rang de la demande d'asile en France, derrière l'Afghanistan, avec 8 433 demandes de protection. Les Guinéens représentent aussi la première nationalité parmi les mineurs non accompagnés, soit près du tiers d'entre eux, avec 5 227 mesures de protection en 2018.

En France, cette communauté pèse encore peu, avec 45 000 ressortissants détenteurs de titres de séjour. Mais c'est désormais « *la première nationalité détectée aux frontières terrestres* », rapporte la commissaire Audrey Roux, chef du pôle national d'analyse migratoire à la direction centrale de la police aux frontières.

Le ministère de l'intérieur considère qu'il s'agit là d'une migration essentiellement économique alors que les deux tiers des 12,5 millions de Guinéens vivent dans la pauvreté. La pandémie d'Ebola, qui a sévi entre 2013 et 2016, a affaibli considérablement l'économie du pays. Les jeunes de moins de 25 ans, qui représentent plus de 60 % de la population, sont particulièrement touchés par le chômage.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)